

Paris, le 23 JAN. 2015

DIRECTION DE L'ORGANISATION
MÉDICALE ET DES RELATIONS AVEC LES
UNIVERSITÉS (DOMU)

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Ligne directe : (33) 01 40 27 31 19
Secrétariat : (33) 01 40 27 31 20
Télécopie : (33) 01 40 27 38 53

Monsieur Houssel
Directeur HUPC

Lettre de mission

LA DIRECTRICE

Dans le cadre de la mise en place des groupes de travail thématiques à l'issue de la conférence des conférences, vous avez accepté de piloter le groupe « SLD ». Vous serez accompagné dans ce pilotage du Docteur Christophe Trivalle en tant que représentant de la CME et d'Albane Trihan, référent de la DOMU.

En accord avec le directeur général et le président de la CME, je tenais à vous indiquer les orientations des réflexions que vous aurez à mener et qui porteront plus particulièrement sur la mise en œuvre du « plan SLD AP-HP » matérialisé par la signature d'un avenant au CPOM le 12 novembre 2013.

Il a été rappelé à cette occasion :

- l'importance de poursuivre l'activité de SLD gériatrique qui répond à un besoin démontré d'aval sanitaire de proximité, principalement pour les filières de l'AP-HP et de maintenir globalement les capacités actuellement installés (**cible : 2367 lits** contre 2879 lits installés aujourd'hui) ;
- l'arrêt de l'activité d'EHPAD à l'horizon 2019 ;
- l'accueil en SLD gériatrique de patients très âgés, dépendants, poly-pathologiques et à risque de décompression nécessitant de disposer de locaux adaptés (espace de soins/lieux de vie) ;
- le renforcement des flux entre les filières gériatriques ;
- la nécessité de mise aux normes progressive mais complète à l'horizon de 2027 : passage d'un taux de chambres à 2 lits de 43% actuellement à 5% ;
- la mise en sécurité incendie devra être achevée au 31/12/17 pour tous les sites ;

